



Horaires de travail

Par Pogreg

Bonjour à tous et merci à ceux qui prendront le temps de me répondre . Voilà depuis 14 ans je suis employé, j'effectue 42h de travail par semaine avec des horaires inchangés depuis 1 an et demi , mon patron a vendu son entreprise, le repreneur peut-il m'imposer de nouveaux horaires ? Et des heures au delà de mes 42h?

Merci à tous